

**Est-ce que votre usine peut être sinistrée suite à un désastre naturel ?**

Janvier 2018



Au cours des dernières années, plusieurs désastres naturels ont fait les manchettes à travers le monde. Les photos ci-contre en montrent quelques exemples :

1. En mai 2016, une photo satellite des feux de forêt près de Fort McMurray, en Alberta au Canada, montre l'emplacement rapproché des installations de transformation des sables bitumineux.
2. Les incendies de Fort McMurray.
3. L'ouragan Harvey presque à sa force maximale en août 2017 alors qu'il approche des côtes du Texas.
4. Inondation à Houston au Texas causée par les pluies diluviennes de l'ouragan Harvey.
5. Des remorques contenant des peroxydes organiques dans une usine manufacturière ont explosé parce que les systèmes de réfrigération ont été mis hors d'usage par une panne électrique suite à l'ouragan Harvey.
6. La centrale nucléaire Fukushima Daiichi au Japon a subi une panne électrique en mars 2011 suite à un tremblement de terre majeur suivi d'un tsunami. Un refroidissement insuffisant a causé la fusion de trois réacteurs nucléaires, des explosions d'un mélange hydrogène-air et la libération de matières radioactives.

Ces événements et d'autres semblables ont eu ou auraient pu avoir des impacts significatifs sur des usines manufacturières chimiques.

**Que pouvez-vous faire ?**

- Connaissez vos procédures d'urgence en cas de désastres naturels et comprenez votre rôle en termes de préparation, d'intervention et de recouvrement en vue de ces événements. Le type de désastre qui peut frapper votre usine dépendra d'où celle-ci est située et quels événements naturels sont susceptibles d'y survenir.
- Vérifiez que vos procédures d'urgence prennent en compte que certains événements naturels tels que les tremblements de terre et les tornades peuvent survenir avec peu ou pas d'alerte au préalable.
- Confirmez que les plans prennent en considération les travailleurs qui demeurent sur le site pendant et immédiatement après un événement naturel. Les travailleurs auront besoin de support (nourriture, abri, communications, etc.) et les routes et autres infrastructures publiques pourraient être hors d'usage.
- Comprenez comment votre secteur de responsabilité peut être impacté par un événement naturel, surtout là où il y a des dangers de procédés particuliers – par exemple, la décomposition de peroxydes organiques comme celle décrite à l'item 5 ci-haut. Réviser vos plans d'intervention en cas de désastres et vérifiez qu'ils sont précis et complets pour votre secteur de travail.
- Si vous identifiez quelque chose que vous pensez être important et qui n'est pas couvert par vos plans existants, rapportez vos inquiétudes à l'attention de vos superviseurs de façon à ce que vos plans puissent être améliorés.
- Reconnaissez le fait que des employés pourraient ne pas être en mesure de revenir au travail après un désastre naturel et que les travailleurs sur le site pourraient ne pas être en mesure de retourner chez eux. Assurez-vous que vos plans tiennent compte de ces possibilités et également du potentiel de manque de personnel.
- Développez un plan personnel en cas d'urgence pour vous-même et votre famille en vue des types de désastres pouvant survenir à la maison comme au travail. Vous ne serez pas capable de travailler efficacement si vous êtes inquiet à propos de votre famille !
- Lisez les bulletins *Beacon* de novembre 2005 et de juin 2011 pour davantage de conseils pour la préparation en vue de désastres naturels.

**Soyez préparés aux désastres naturels !**